

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-19-0863 du 05/11/2019

Arrêté du 21 octobre 2019

ARRETE PORTANT RADIATION D'UNE INSPECTRICE PRINCIPALE DES FINANCES PUBLIQUES

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte radiation d'une inspectrice principale des Finances publiques.

Date d'application : 14/06/2019

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RADIATION D'UNE INSPECTRICE PRINCIPALE DES FINANCES PUBLIQUES 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RADIATION D'UNE INSPECTRICE PRINCIPALE DES FINANCES PUBLIQUES



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ

portant radiation d'une inspectrice principale des Finances publiques

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, particulièrement son article 24 modifié, et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;

Vu l'arrêté portant mise en disponibilité pour convenances personnelles de Mme CORDIER Mélanie en date du 8 mars 2016 ;

ARRÊTE :

Article premier

Madame CORDIER Mélanie, inspectrice principale des Finances publiques, est radiée des cadres de la direction générale des Finances publiques à compter du 14 juin 2019.

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 21 OCTOBRE 2019

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFIP Direction générale des Finances publiques	
Directeur de publication : Jérôme FOURNEL	ISSN 2268-0756